Image not found or type unknown

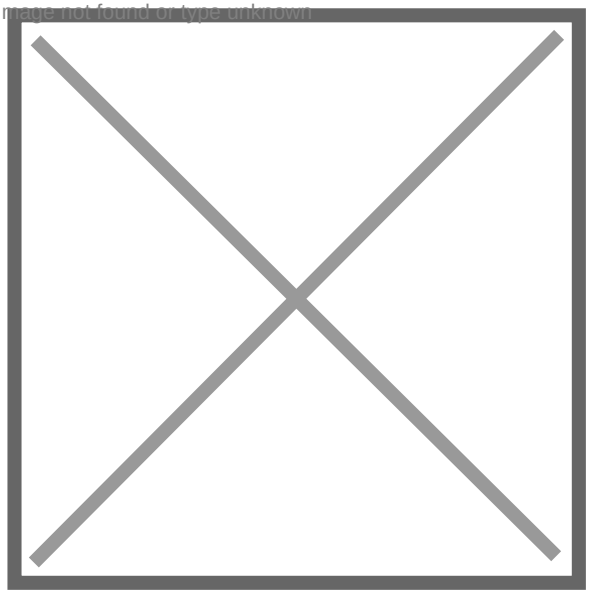

Droit au logement, expulsion/vente

Par **michel54**, le **25/12/2007** à **18:54**

Actuellement, je vis dans la deuxième maison que possède ma mère.
J'y ai effectué tous les travaux nécessaires, car elle n'était pas habitable. A-t-elle le droit de vendre la maison à mon insu, et de ce fait, de m'y déloger?
Si, oui, aurais-je droit de m'y opposer, ou éventuellement de prétendre à un dédommagement (suite à l'investissement en travaux que j'ai concédé)?

Par **jeetendra**, le **25/12/2007** à **19:33**

bonsoir, votre mère a parfaitement le droit de vendre la seconde maison lui appartenant et où elle vous a autorisé à y resider sans contrat de bail, quant aux travaux j'imagine que sans contrat de location valide votre mere n'est pas tenu de les rembourser, bon noel, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés